

Mercredi 18 janvier 2017

## La campagne de recensement débutera demain

A partir de demain, jeudi 19 janvier, et jusqu'au samedi 25 février, plusieurs milliers de foyers dunkerquois vont être sondés par les agents recenseurs municipaux, sous le contrôle de l'Insee.

Chacun des onze agents sera muni d'une carte officielle tricolore et sera tenu au secret professionnel. Il remettra aux habitants des adresses sélectionnées deux questionnaires à remplir : un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement et une feuille de logement pour l'ensemble du foyer.

Il pourra les aider à les remplir et il conviendra de lui restituer les documents remplis et signés. Cependant, il sera également possible de répondre via Internet. Dans tous les cas, l'agent recenseur se tiendra à la disposition des habitants pour leur fournir toutes les informations utiles.

Afin de garantir la sécurité de tous, un trombinoscope des agents recenseurs est d'ores et déjà disponible sur le site de la ville de Dunkerque (sur la page d'accueil, cliquer sur l'icône « recensement de la population »).

#### Contact presse

Aurélie Lemaire, attachée de presse  
Direction de la Communication  
Tél. 03 28 26 26 51

[aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr](mailto:aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr)

Dunkerque & vous

